

Les élections européennes du 22 au 25 Mai 2014

Ces élections sont les premières depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, qui élargit considérablement les pouvoirs du Parlement et prévoit que le Conseil, qui propose au Parlement un candidat pour la Présidence de la Commission européenne, doit tenir compte des résultats des élections européennes. La composition finale du Parlement ne sera connue que lors de la séance constitutive du 1-3 juillet 2014, mais il est déjà possible d'en tirer quelques conclusions :

- **Aperçu général** : la **participation au scrutin** connaît une légère hausse par rapport à 2009 mais reste relativement stable (**43,09%**), néanmoins un fossé persiste entre les pays de l'Europe Occidentale et les pays de l'Europe de l'Est, avec une participation beaucoup plus basse chez ces derniers. Quant aux résultats, le **PPE (Parti Populaire Européen – Centre-droit), avec 213 sièges, consolide sa position de premier parti du Parlement Européen**, mais avec moins de sièges. Le **S&D (Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates, Centre-gauche) arrive juste derrière avec 191 sièges**, tandis que le parti **ALDE (Alliance des Libéraux et des Démocrates pour l'Europe – Centre) demeure troisième** malgré la perte de quelques sièges. Enfin, et comme prévu, l'extrême gauche ainsi que les partis populistes et eurosceptiques sortent renforcés de ces élections.
- **Une progression restreinte des partis eurosceptiques et protestataires de gauche comme de droite** : Le résultat du Front National en France, vécu comme un véritable « tremblement de terre », constitue cependant une certaine exception au sein de l'Union européenne. **Globalement, la montée de l'extrême droite en Europe a été contenue**, l'Allemagne et les pays Méditerranéens (Italie, Grèce, Espagne) ayant plutôt bien résisté aux prévisions d'une « vague eurosceptique ». En conséquence, **la nouvelle composition du Parlement européen n'apparaît pas tellement différente de la précédente, avec une majorité formée par les partis PPE et S&D**, mais ces deux partis vont devoir travailler ensemble pour maintenir la stabilité de cette majorité, et le groupe ALDE, même s'il possède moins de sièges que dans le précédent Parlement, voit son rôle de « faiseur de coalition » singulièrement renforcé. De plus, **si les partis eurosceptiques ont globalement gagné du terrain, leur diversité et leurs spécificités nationales rendent très difficile la constitution d'un ensemble cohérent, limitant ainsi leur influence globale**. En effet, même si des positions communes pourraient être trouvées sur des sujets comme les politiques migratoires et la politique d'élargissement, leurs points de vue sur les sujets économiques diffèrent sensiblement.
- **La création d'un nouveau groupe** : Pour les mêmes raisons, il apparaît très difficile pour les extrêmes de constituer un nouveau groupe (ce qui leur donnerait davantage de visibilité et accès à un financement plus important), **ceci nécessitant la réunion de 25 eurodéputés provenant de 7 pays différents**. Néanmoins, le gain perçu pourrait les pousser à tenter de dépasser leurs divergences idéologiques, ou même d'opter pour un « mariage de convenance ». Même si c'était le cas, il est difficile de prévoir quelle serait la véritable contribution de ce groupe à l'activité législative de l'Union, au regard de la **faible contribution des eurodéputés non-inscrits (c'est-à-dire qui ne font pas partie d'un groupe politique) au vote lors de la précédente législature**, et au-delà du fait que toute participation active au processus européen apparaîtrait contradictoire avec leur rhétorique anti-UE.

- **Incertitudes autour de la nomination du Président de la Commission Européenne** : En tant que candidat choisi par le PPE, parti ayant obtenu le plus de sièges, **Jean-Claude Juncker a revendiqué la Présidence de la Commission au soir des élections**. Cependant, à ce stade, les jeux sont loin d'être faits. En plus de la majorité des votes au Parlement, le futur Président de la Commission a également besoin de l'aval du Conseil, qui détient le pouvoir de proposer le candidat soumis au Parlement. En conséquence, **le processus décisionnel prendra vraisemblablement la forme de discussions à huit clos et de compromis entre les chefs d'Etat et avec le Parlement**, et d'après les désaccords qui semblent déjà émerger entre les principaux Etats, ce processus devrait s'étendre jusqu'au mois de juillet.
- **Une large consultation sur les priorités pour les 5 années à venir** : le choc de ces élections a suscité une réaction immédiate des chefs d'Etats qui ont annoncé le lancement d'une large consultation avec les eurodéputés sur les priorités pour les 5 prochaines années. Même s'il est difficile d'anticiper des changements majeurs au sein des institutions européennes à ce stade, **c'est la première fois que le Parlement se trouvera, en amont, étroitement associé à la définition des priorités de l'Union**.

Les résultats des élections européennes en France

Le résultat de dimanche dernier était attendu et annoncé par tous les sondages, mais n'en demeure pas moins un véritable séisme politique: ce scrutin historique modifie en effet en profondeur la scène politique française.

Succès historique du Front National:

- Pour la première fois de son histoire, le Front National (FN), parti assimilé à l'extrême droite et longtemps marginal, arrive en tête lors d'un scrutin national, avec **24,95%** devant l'UMP (20,79%) : il réalise ses meilleurs scores chez les ouvriers, les employés, mais aussi les jeunes (30%).
- Ce score s'inscrit surtout dans une **succession de bons résultats depuis l'élection de Marine Le Pen à la présidence du parti**, qui ont contribué à « dédiaboliser »/institutionnaliser le Front national – longtemps considéré comme ne faisant pas parti du « Pacte Républicain » français et ont lancé une véritable dynamique en sa faveur : depuis le score historique de 17,9% de votes à l'élection présidentielle de 2012, en passant par les élections cantonales et législatives partielles de 2013, et enfin les élections municipales de mars 2014 où le parti a remporté 12 communes malgré une absence historique d'implantation locale.
- **Même si ce résultat doit être relativisé en raison du faible taux de participation** spécifique aux élections européennes (**43%**, soit un peu plus de deux français sur 5, dont 25% ont voté pour le FN, alors qu'à l'élection présidentielle de 2012 la participation au premier tour frôlait les 80% et que le FN atteignait les 18% de votes), le Front National ne gagne plus seulement des élections dites de « protestation » (élections européennes et Régionales, où l'élection se fait par un scrutin de liste où les élus n'ont pas besoin d'être implantés ou connus et où les impacts directs sur la population sont faibles) mais des élections locales et nationales majeures où l'implantation locale et/ou la notoriété sont importantes, et s'inscrit ainsi durablement dans le paysage politique français. **Cette situation est inédite et déstabilise profondément la logique politique et**

institutionnelle française existante depuis près de 70 ans. Surtout, si cette tendance se confirme, elle mettrait non seulement fin au bipartisme en vigueur depuis la fin des années 50 entre le centre droit et le centre gauche mais rendrait envisageable la présence, voire la victoire, d'un parti d'extrême droite au second tour de l'élection présidentielle de 2017 et/ou sa participation à un gouvernement.

Des partis de gouvernement extrêmement affaiblis :

- L'UMP, qui avait été le grand gagnant des élections municipales de mars 2014 en raison de son implantation locale et de l'impopularité du gouvernement socialiste, n'est pas parvenu cette fois à mobiliser son électorat, et se retrouve presque 5 points derrière le FN, avec près de **21%** des voix.
- Ce mauvais résultat, couplé au scandale des fausses factures de la société Bygmalion et à l'absence de ligne politique claire a ouvert une crise majeure au sein du parti, qui a conduit à la **démission de son président Jean-François Copé le mardi 27 mai 2014, et à son remplacement par un triumvirat d'anciens Premiers ministres : Alain Juppé, Jean-Pierre Raffarin et François Fillon**, dans l'attente de l'élection d'un nouveau président prévue pour le mois d'octobre. Cette situation ouvre une période de crise et d'incertitude et surtout ne semble pas permettre à l'UMP d'incarner une alternative à court ou moyen terme au gouvernement présent si l'instabilité actuelle devait se prolonger.
- Si la défaite de la majorité socialiste était à la fois annoncée par les sondages et attendue par l'exécutif, son ampleur demeure inédite : **le PS est largement distancé et réalise son score le plus faible dans une élection nationale (13,98%)**, largement dû à l'absence de résultats visibles sur le chômage et l'économie. Si le score historiquement faible de Michel Rocard aux élections européennes de 1994 (14,49%) n'avait pas empêché le PS d'atteindre le second tour de l'élection présidentielle de 1995, la situation est différente aujourd'hui: déjà extrêmement impopulaire, **François Hollande sort encore davantage affaibli de ce scrutin, et ne dispose plus de la possibilité de changer de gouvernement ou de ligne politique, moins de deux mois après le remaniement ministériel d'avril dernier.**

Une scène politique française en suspens :

- Ces élections ouvrent donc une crise politique dans les deux partis traditionnels. Cependant, **les institutions de la 5^{ème} République permettent à François Hollande et à la majorité à l'Assemblée nationale de rester en place jusqu'en 2017, à moins d'une dissolution décidée par le Président de la République**, qui reste pour l'heure improbable au regard de la crise que traverse la droite classique.
- Dans cette situation d'instabilité politique, le Gouvernement a annoncé qu'il maintiendrait le cap d'une politique de réduction des déficits et de soutien aux entreprises, qui devrait se traduire très prochainement par des initiatives réglementaires et législatives. **La question qui est maintenant posée est celle de la capacité du gouvernement à convaincre la majorité élue en 2012 de voter ces réformes et la réaction qui sera celle des acteurs du monde économique.** Les prochaines échéances seront donc essentielles et se produiront à l'occasion du vote des **projets de Loi de finances et Loi de financement de la sécurité sociale rectificatives prévus avant la fin du mois de juillet.**